

PROGRAMME DE FORMATION

DATES : DU 24 MARS 2026 AU 23 MARS 2028



Modalités pédagogiques

La formation est articulée entre e-learning, webinaires et présentiel en fonction des thèmes abordés. Chaque mois une formation e-learning est mise à disposition de l'apprenant dès le 1er du mois. Des webinaires permettront de revenir sur les notions abordées à l'occasion du e-learning et de les approfondir lors des cas pratiques en présentiel.



Moyens humains

Les formateurs sont des commissaires de justice ou tout autre professionnel du droit ou formateurs qualifiés dans l'expertise visée par le cours.



Supports d'évaluation

- QCM après chaque module e-learning
- Devoir à rendre tous les 2 mois
- Evaluations à chaque fin d'année
- Oraux blancs en fin de cursus
- Remise du certificat d'accomplissement en fin de formation

**Conformément au dispositif de tiers déclarant, les démarches administratives de demande de financement peuvent être effectuées par nos services uniquement pour les stagiaires en CDI, à la condition que l'employeur transmette l'ensemble des informations et documents nécessaires à ces démarches, dans les délais qui lui sont impartis.*

168

HEURES EN PRÉSENTIEL

642

HEURES DE FORMATION DONT

38

HEURES DE WEBINAIRES

436

HEURES D'E-LEARNING



contact@incj.fr



www.incj.fr



OBJECTIF DE LA FORMATION

Une formation spécifique préparant à l'examen d'aptitude de commissaire de justice, qui permet à son titulaire d'exercer les fonctions de commissaire de justice et de devenir ainsi commissaire de justice associé ou titulaire de son propre office, ou commissaire de justice salarié.

PUBLIC

Salariés des études de commissaires de justice

PRÉ-REQUIS

Avoir réussi l'examen d'entrée commissaire de justice ou avoir obtenu une dispense à cet examen.

LIEU

Modules à distance : Outil LMS mis à la disposition des stagiaires

Présentiel : en centre régional, ponctuellement à Paris

ACCESIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter son parcours. Merci de nous contacter par mail à contact@incj.fr.

FINANCEMENT

*En fonction du contrat de travail du stagiaire**

Sous réserve des fonds disponibles et des conditions d'éligibilité, l'OPCO EP prend en charge tout ou partie du coût pédagogique et des frais annexes.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Première année

LA RÉGLEMENTATION PROFESSIONNELLE

- Déontologie discipline et responsabilité
- Organisation professionnelle
- Conditions d'exercice de la profession
- Le tarif

LA PROCÉDURE CIVILE APPLIQUÉE AUX ACTIVITÉS DE COMMISSAIRE DE JUSTICE

- L'acte de commissaire de justice
- La procédure civile approfondie appliquée aux activités des commissaires de justice

L'action en justice - L'administration de la preuve - Le déroulement de l'instance - Les voies de recours - Les actes et les délais de procédure - Les frais et les dépens - Les procédures particulières - Les modes amiables et alternatifs de règlements des différends - Le service des audiences près les cours et tribunaux

LES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

- Le recouvrement amiable ou judiciaire de toute créance
- Le recouvrement des pensions alimentaires
- Les procédures civiles d'exécution sur les biens meubles et immeubles

Conditions générales d'exécution

Saisies de créances

LE COMMISSAIRE DE JUSTICE ET LA PREUVE

- Le constat
- La saisie contrefaçon

LES PRISÉES ET LES VENTES JUDICIAIRES

- Estimations et prisées
- Inventaires
- Préparation de la vente & direction des ventes et incidents
- Rédaction des actes et tenues des documents
- Réalisation des inventaires en matière successorale
- Prisées et vente dans le cadre des procédures collectives
- Pratiques particulières : matériel industriel, commercial, agricole, stocks d'entreprises et véhicules

ARTS ET TECHNIQUES

- Histoire générale de l'art
- Histoire des civilisations et évolution des idées
- Principaux courants artistiques du Moyen Age à l'époque contemporaine

Deuxième année

LES PROCÉDURES CIVILES D'EXÉCUTION

- Les procédures civiles d'exécution sur les biens meubles et immeubles
 - Saisie-vente
 - Saisie des véhicules terrestre à moteur
 - Saisie-appréhension et saisie revendication
 - Saisie des droits incorporels
 - Saisie immobilière
 - Couple et l'exécution
 - Exécution sur un fonds de commerce
 - Obstacles à l'exécution : surendettement et procédures collectives
 - Mesures conservatoires
 - Saisies spéciales
 - Saisie des rémunérations*
 - Expulsion

* Titre de commissaire répartiteur validé suite à l'obtention de l'examen d'aptitude

LE COMMISSAIRE DE JUSTICE ET L'IMMEUBLE

- Droit des baux
- Copropriété
- Gestion locative
- Bail rural

LES ACTIVITÉS ACCESSOIRES

- Administrateur d'immeuble
- Intermédiation immeuble
- Agent d'assurance

LA GESTION ET LE MANAGEMENT D'UN OFFICE

- Comptabilité
- Gestion des ressources humaines
- Management des équipes et des compétences
- Pratique écrite et orale de la communication& Médiation